



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **ARKE2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	4
Programme .....	4
Programme détaillé par matière .....	4
Enseignements supplémentaires .....	12
Prérequis entre cours .....	14
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	14
Informations diverses .....	15
Conditions d'accès .....	15
Règles professionnelles particulières .....	20
Pédagogie .....	20
Evaluation au cours de la formation .....	20
Mobilité et internationalisation .....	20
Formations ultérieures accessibles .....	21
Gestion et contacts .....	21

## ARKE2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le master privilégie l'approche pratique des questions d'histoire de l'art et d'archéologie :

- visites de musées, concerts, voyages d'études en Belgique et à l'étranger, en collaboration avec des musées (musées de Louvain-la-Neuve, de Mariemont, des instruments de musique, etc.), problématiques muséales ;
- exercices pratiques dans différents laboratoires ;
- un stage sur le terrain : chantier de fouilles, musée, laboratoire de recherche, etc.

#### Votre profil

Vous

- êtes bachelier en histoire de l'art et archéologie et avez affermi votre curiosité pour les objets et les Œuvres du passé et du présent ;
- souhaitez continuer à développer votre sensibilité et vos capacités d'investigation scientifique ;
- désirez devenir un spécialiste, doté de connaissances à la pointe de l'actualité dans le domaine de votre choix ;
- cherchez à enrichir votre profil de compétences professionnelles et à bénéficier de l'occasion de les tester sur le terrain.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans :

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie : services de fouilles, archéologie du bâtiment, gestion des bâtiments classés, de collections artistiques et archéologiques ou de musées, patrimoine, conservation, voyages spécialisés, organisation d'expositions, etc. ;
- les secteurs de la culture et de la communication : galeries d'art, commerce des Œuvres d'art, expertise, restauration, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc. ;
- l'enseignement et la recherche.

#### Votre programme

Le master vous offre :

- une formation méthodologique exigeante et appliquée à votre sujet de recherche ;
- un programme permettant de combiner de nombreux cours au choix parmi vos modules de formation privilégiés, en fonction de vos centres d'intérêt personnel ou de vos objectifs professionnels, auxquels répondent complémentaires des finalités spécialisées conçues spécifiquement pour chaque filière ;
- la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger ou un stage sur le terrain ;
- un encadrement de qualité et les outils technologiques les plus modernes.

## ARKE2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale est appelé à atteindre.**

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis une maîtrise active et intégrée d'un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Il pourra étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de l'archéologie et de l'histoire de l'art tout en aiguisant son regard critique. Il pourra mener un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse, fera preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, le Département ARKE de#sire former des acteurs ouverts sur la société, et capables de comprendre les monde culturel et socioprofessionnel et s'y inte#grer avec facilite# et efficacite#.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique** : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

**2. Maîtriser des savoirs** : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans chacun des domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans des domaines encore plus spécifiques ;
- 2.3. Articuler et confronter des savoirs issus de disciplines connexes (histoire, littérature, anthropologie, géologie, etc.) ;
- 2.4. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de la musicologie, en lien avec la recherche.

**3. Appliquer les méthodologies disciplinaires** : Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de l'archéologie et de l'histoire de l'art et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre ou un objet, un site, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

**4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique** : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
- 4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

**5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement** : Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

- 5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en transposant les savoirs et les méthodologies à des problématiques nouvelles et des situations pluridisciplinaires ;
- 5.2. Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;
- 5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;
- 5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;
- 5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

**6. Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

- 6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;
- 6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;
- 6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;
- 6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

7. **S'il choisit la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de l'histoire de l'art et archéologie, et pouvoir y évoluer positivement

- 7.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;
- 7.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;
- 7.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#).

8. **S'il choisit la finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie** : Au terme de cette finalité spécialisée qui développe de manière spécifique les cadres épistémologiques, les modalités de gestion et l'étude du patrimoine mobilier et immobilier archéologique par les experts des sciences de la terre et du vivant, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques relatives à l'analyse et à l'interprétation - des paysages, de l'environnement, y compris leur exploitation anthropique (Geomorphology and Geoarchaeology, Paléobotanique et archéozoologie), - de l'exploitation, de la diffusion et de la transformation des matières premières (Archéométrie et céramologie), - des sociétés anciennes par la compréhension des caractères et des comportements individuels et communautaires (Théorie de l'archéologie et ethnoarchéologie, Anthropologie physique et archéoanthropologie), - et relatives à la gestion globale des patrimoines archéologiques.

9. **S'il choisit la finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles** : Au terme de cette finalité spécialisée qui a pour objectif d'inscrire l'histoire de l'art dans le champ élargi d'une histoire des images et de ses médiums, l'étudiant aura acquis des connaissances historiques relatives à la création et à la réception des images du moyen âge au XXI<sup>e</sup> siècle. Il sera également à même de maîtriser des méthodologies anthropologiques, sociologiques et philosophiques relatives aux rapports des images et des arts aux sociétés qui les ont créées et utilisées. Enfin, il sera sensibilisé à la question des rapports entre les médiums afin de mieux comprendre des enjeux propres à des modalités de communication autres qu'esthétique (politique, religieuse...).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (90 crédits), constitué de :
  - 30 crédits de mémoire ;
  - 5 crédits de stage et de pratique disciplinaire ;
  - 55 crédits de formation disciplinaire dans une des deux filières du cursus : A. histoire de l'art et B. archéologie
- et de 30 crédits de finalité.

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

## ARKE2M Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

## Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Formation générale (35 crédits)

○ LARKE2892	Mémoire		[FR] [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐		X
○ LARKE2710	Stage et pratique disciplinaire		[FR] [q1+q2] [235h] [5 Crédits] 🌐	X	X

### o Choix disciplinaires

L'étudiant compose son programme en fonction de sa discipline et parmi les modules de l'offre de formation suivants :

#### ⌘ A. Histoire de l'art (55 crédits)

L'étudiant-e choisit un des deux modules de formation 1 ou 2 (25 crédits).

L'étudiant-e choisit 30 crédits au choix dans l'ensemble des cours de la filière histoire de l'art ; de préférence, il/elle choisit un des deux modules de formation 3 ou 4 complet, plus 10 crédits au choix dans l'ensemble des cours de la filière histoire de l'art (modules 1 à 5).

Parmi les crédits au choix, il est aussi possible de choisir un cours d'un autre master de l'UCLouvain en accord avec le promoteur du mémoire et le ou la secrétaire de jury.

#### o Histoire de l'art par période

##### ⌘ 1. Renaissance et âge baroque

○ LHART2682	Séminaire d'histoire de l'art de la Renaissance et de l'âge baroque		[FR] [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐		X
○ LHART2230	Histoire de l'ornement [M]	Caroline Heering	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LHART2300	Histoire de la peinture des anciens Pays-Bas		[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LHART2310	Histoire de la sculpture et des arts du relief des anciens Pays-Bas	Ralph Dekoninck	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
○ LHART2320	Histoire de l'architecture des anciens Pays-Bas		[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

##### ⌘ 2. Des avant-gardes à l'art actuel

○ LHART2683	Séminaire d'histoire de l'art des avant-gardes à l'art actuel		[FR] [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LHART2340	Histoire des avant-gardes	Joël Roucloux	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
○ LHART2350	L'art depuis 1960	Alexander Streitberger	[FR] [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LHART2360	L'art des nouveaux médias	Alexander Streitberger	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
○ LHART2380	Histoire de la critique d'art (1750 - 1960)	Joël Roucloux	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

#### o Arts et patrimoine : conservation, valorisation, études comparées

##### ⌘ 3. Muséologie et médiation

⌘ LHAGI2540	Muséologie : enjeux actuels	Joël Roucloux	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels	Joël Roucloux	[FR] [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale		[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
⌘ LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale		[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

Bloc  
annuel

1 2

## ❖ 4. Conservation du patrimoine

❖ LHAGI2520	Conservation et patrimoine immobilier		FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LHAGI2530	Conservation du patrimoine mobilier	Caroline Heering	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LHAGI2510	Expertise		FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LHART2430	Histoire de l'urbanisme		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## ❖ 5. Cours au choix : architecture et arts comparés

❖ LTHEO2431	Bible et culture	Hans Ausloos Olivier Riaudel	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LFIAL2292	Art et littérature		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## ❖ B. Archéologie (55 crédits)

L'étudiant-e choisit 2x10 crédits dans deux modules différents parmi les modules 6 à 9 dont au moins un séminaire dans chacun de ces deux modules.

L'étudiant-e choisit 15 crédits au choix parmi les modules 6 à 10.

L'étudiant-e complète son programme avec min. 5 crédits du module 3 (muséologie et médiation), et 15 crédits au choix parmi les modules 3 à 10, ou parmi ceux d'un autre master de l'UCLouvain, en accord avec le promoteur du mémoire et le secrétaire de jury.

## ❖ 6. Archéologie du Nord-Ouest européen

❖ LARKO2678	Séminaire d'archéologie du Nord-Ouest européen	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LARKO2290	Archéologie de la préhistoire		FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LARKO2385	Archéologie de la Gaule romaine		FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LARKO2420	Archéologie du haut Moyen Âge à la période moderne	Laurent Verslype	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## ❖ 7. Archéologie égéenne et grecque

❖ LARKO2679	Séminaire d'archéologie égéenne et grecque		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
❖ LARKO2350	Archéologie grecque	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
❖ LARKO2342	Archéologie de la protohistoire égéenne [M]		FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X

## ❖ 8. Archéologie de l'Italie et des Provinces romaines

❖ LARKO2680	Séminaire d'archéologie du monde romain	Marco Cavalieri	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LARKO2372	Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines	Marco Cavalieri	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LARKO2360	Questions spéciales des civilisations étrusque et préromaines de l'Italie	Marco Cavalieri	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## ❖ 9. Archéologie de l'Égypte et du Proche-Orient

❖ LARKO2681	Séminaire d'archéologie de l'Égypte ancienne	Nicolas Gauthier	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LARKO2682	Séminaire d'archéologie du Proche-Orient ancien	Jan Tavernier	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LGLOR2627	Questions spéciales sur l'Égypte ancienne [M]		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## ❖ 10. Épigraphie et numismatique

❖ LARKO2270	Numismatique: antiquité		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
❖ LARKO2325	Paléographie et épigraphie de l'Égypte ancienne		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LFIAL2180	Séminaire d'épigraphie grecque	Jean-Sébastien Balzat	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
❖ LFIAL2181	Séminaire d'épigraphie latine		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
❖ LHART2270	Numismatique: moyen âge et temps modernes		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X



## Liste des finalités

---

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

> Finalité didactique [ prog-2024-arke2m-larke200d ]

> Finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles [ prog-2024-arke2m-larke211s ]

> Finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie [ prog-2024-arke2m-larke210s ]

## Finalité didactique [30.0]

---

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante «Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur» ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique.

Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en histoire de l'art et archéologie qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs du master.



L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du bloc 1, soit durant le 1er quadrimestre du bloc 2. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

o Contenu:

o A) Stages en milieu scolaire

○ LARKE9001	Stages d'observation et d'enseignement : histoire de l'art, esthétique et musique		(FR) [q1+q2] [50h] [6 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	--	----------------------------------	---	---

o B) Cours et séminaires disciplinaires

○ LARKE2910	Didactique de l'histoire de l'art et de l'esthétique, réflexion sur le contenu des programmes et communication scientifique		(FR) [q1+q2] [45h+30h] [7 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	--	--------------------------------------	---	---

o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte

○ LARKE2920	Théorie et analyse des pratiques d'enseignement de l'histoire de l'art et de l'esthétique		(FR) [q1+q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	--	----------------------------------	---	---

o C) Cours et séminaires transversaux

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

⌘ LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.		(FR) [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.		(FR) [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X

o Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

⌘ LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)		(FR) [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)		(FR) [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité L'étudiant choisit soit LAGRE2220A (1+2q) soit l'AGRE2220S (2q).	Stéphane Colognesi Severine De Croix Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays Véronique Lemaire	(FR) [q1+q2] [37.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X
○ LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Xavier Delgrange Hervé Pourtois (coord.)	(FR) [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X	X

**Finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles [30.0]**

Cette finalité est conçue et proposée complémentirement la filière A. Histoire de l'art.

L'objectif de cette finalité spécialisée est d'inscrire l'histoire de l'art dans le champ élargi de l'histoire des images. L'étudiant y acquiert des connaissances relatives à la création et à la réception des images du Moyen Âge à nos jours. Le rapport des images aux valeurs culturelles liées aux enjeux politiques, religieux et sociaux y est interrogé à l'aide, entre autres, des méthodes sociologiques et anthropologiques. Le programme aborde une diversité de médiums, leurs apports respectifs aux stratégies de communication et les relations qui s'établissent entre eux.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu : (30 crédits)**

○ LHART2220	Iconologie et sociologie de l'art		FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LHART2240	Visual Culture Studies and Art History	Alexander Streitberger	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LHART2370	Histoire de la gravure et de l'image imprimée	Ralph Dekoninck Joël Roucloux	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
○ LHART2420	Art et photographie		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LHART2410	Iconologie et anthropologie de l'image	Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
○ LHART2681	Séminaire d'iconologie et d'étude des cultures visuelles	Alexander Streitberger	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## Finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie [30.0]

Cette finalité est conçue et proposée complémentirement à la filière B. Archéologie.

Cette finalité spécialisée approfondit les fondements épistémologiques et théoriques ainsi que les modalités des pratiques et de la gestion de l'archéologie aujourd'hui. Elle prend plus particulièrement en considération les cadres sociaux et techniques de l'exploitation, de la diffusion et de la transformation des matières premières, façonnées par l'Homme en objets. La formation aborde également, au travers de cas pratiques, l'analyse et l'interprétation des paysages, de l'environnement, y compris l'exploitation de leurs ressources par les sociétés anciennes. La finalité en archéologie sensibilise encore aux enjeux de l'enquête sur les traces matérielles des temps récents et présents.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu :

○ LARKO2233	Séminaire de culture matérielle: techniques et sociétés [M]		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
○ LARKO2230	Gestion du patrimoine archéologique	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LARKO2232	Archéologie de l'époque contemporaine	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 > English-friendly	X	X
○ LARKO2231	Histoires et théories de l'archéologie		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
○ LARKO2241	Séminaire des sciences et de pratiques archéologiques A : sciences du vivant		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
○ LARKO2242	Séminaire des sciences et de pratiques archéologiques B : sciences de la terre et matériaux	Charlotte Langohr Jean Vanden Broeck-Parant Laurent Verslype	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 > English-friendly	X	X

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

## Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

## À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Formation générale (15 crédits)

○ LFIAL1140	<a href="#">Histoire de l'art et de la musique</a> [M]		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LFIAL1145	<a href="#">Critique historique</a> [C]		FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐

## o L'étudiant choisit un cours d'histoire parmi: (5 crédits)

✂ LFIAL1421	<a href="#">Histoire de l'Antiquité</a> [M]	Françoise Van Haepere	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1422	<a href="#">Histoire du Moyen Âge</a> [M]	Gilles Lecuppre	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1423	<a href="#">Histoire des Temps modernes</a> [M]	Silvia Mostaccio	FR [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL1424	<a href="#">Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène</a> [M]	Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

## o Archéologie et histoire de l'art - différentes périodes (20 crédits)

Arts et civilisations - 4 cours à choisir parmi :

✂ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
✂ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Gaëlle Chantrain Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
✂ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐

## o Archéologie et histoire de l'art - outils et méthodes (25 crédits)

○ LARKE1110	<a href="#">Musées et patrimoine</a>	Joël Roucloux	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------------------------------	---------------	-----------------------------

○ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------------------	------------------------------------	-----------------------------

**○ Méthodes scientifiques et travaux I (5 crédits)**

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⊗ LARKE1140	Archéologie : méthodes scientifiques et travaux I	Jean Vanden Broeck-Parant Laurent Verslype	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	---	--------------------------------

⊗ LARKE1145	Histoire de l'art : méthodes scientifiques et travaux I	Joël Roucloux	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	---------------	--------------------------------

**○ Méthodes scientifiques et travaux II (5 crédits)**

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⊗ LARKE1220	Archéologie : méthodes scientifiques et travaux II	Marco Cavalieri	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	-----------------	--------------------------------

⊗ LARKE1225	Histoire de l'art : méthodes scientifiques et travaux II	Ralph Dekoninck	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	-----------------	--------------------------------

**○ Technologie (5 crédits)**

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⊗ LARKE1230	Matériaux et techniques de l'Antiquité, archéométrie et archéologie du bâti	Jean Vanden Broeck-Parant Laurent Verslype	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
-------------	---	---	---

⊗ LARKE1235	Matériaux et techniques des arts plastiques, archéométrie et archéologie du bâti	Caroline Heering	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	------------------	-----------------------------

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## ARKE2M - Informations diverses

## CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

## SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2° cycle universitaire
- > Diplômés de 2° cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

## Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELFL](#) ou [TCF](#).

3° Avoir une formation comprenant les 108 crédits suivants :

- 18 crédits de cours de formation générale (philosophie, histoire, critique des sources) ;
- 55 crédits de cours d'arts et civilisation (différentes périodes) ;
- 35 crédits de cours d'outils et méthodes de l'archéologie et de l'histoire de l'art (pratique scientifique, muséologie, archéométrie, technologie, séminaire sur site, etc.) ;
- langues anciennes, médiévales et/ou modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en histoire de l'art et archéologie](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

## Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a> <a href="#">Bachelier en biologie, anthropologie et archéologie</a>		Accès direct	
<a href="#">Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Bachelier en histoire</a>	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master

			<p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a>	Accès moyennant compléments de formation	<p>Maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale		Accès direct	
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in de archeologie Bachelor in de kunstwetenschappen	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès moyennant compléments de formation	<p>Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie		<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a>). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques.</p>
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	<p>En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a>). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques.</p>



## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> .	Type court

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Licence en histoire de l'art et archéologie		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a>		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
<a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale, deuxième finalité</a>		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation</a>

<p>Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie                  Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie                  Master [60] en histoire                  Master [120] en histoire</p>	<p>S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a> en bachelier</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p><a href="#">générale</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.</p> <p>Maximum 15 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master</p> <p>Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie                  Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie                  Master [60] en histoire                  Master [120] en histoire</p>		<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master</p> <p>Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
<p>Autre master du Secteur des sciences humaines</p>		<p><a href="#">Accès sur dossier</a></p>	<p>En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
<p>Masters non belges</p>		<p><a href="#">Accès sur dossier</a></p>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a>.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a>).</p>

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

### Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme-
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

Les parcours proposés par le biais des finalités offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant de plus en plus « responsable de sa formation » et en même temps de ses choix progressifs de vie professionnelle (par le biais des stages).

Les différents domaines d'études du programme (archéologie et histoire de l'art) offrent en effet un ensemble de cours cohérent, qui s'appuient sur différentes stratégies d'enseignement dont l'e-learning. Les cours magistraux sont accompagnés de lectures obligatoires.

Dans les modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité, il y a la possibilité d'inclure dans le programme des cours d'autres disciplines, voire d'autres universités (volet optionnel).

En fin de compte, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Les étudiants du programme de master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale, au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

Le séjour d'études est conseillé au second quadrimestre du premier bloc annuel ou au premier quadrimestre du second bloc annuel.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

La [liste des destinations conseillées](#) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Ce programme de master offre également la possibilité d'effectuer des stages en Belgique ou à l'étranger. **Les stages** sont en lien avec la finalité choisie ou, dans certains cas, avec le mémoire de fin d'étude.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master ;
2. s'inscrire à l'agrégation ;
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation) ;
4. accéder au 3e cycle de formation ;
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>

### 3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation conjoint en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

### 4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en histoire, histoire de l'art et archéologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

### 5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

*Dernière mise à jour : mars 2020*

---

## GESTION ET CONTACTS

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Joël Roucloux](#)

Jury

- Président: [Joël Roucloux](#)
- Secrétaire: [Caroline Heering](#)
- 3e membre du jury: [Brigitte Van Wymeersch](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)